Recherche sur le bien-être des animaux Interview de Hanno Würbel

Le bien-être des animaux revêt une grande importance dans la population suisse. Comment votre travail va-t-il contribuer à améliorer le bien-être des animaux ?

Les positions à l'égard de la protection des animaux dans la population suisse sont très différentes. Elles diffèrent fortement suivant que vous êtes un chercheur qui fait de l'expérimentation animale, un détenteur d'animaux de compagnie ou un producteur de denrées alimentaires. Les solutions nécessaires pour améliorer le bien-être des animaux doivent être applicables et concilier intérêts de l'homme et bien-être de l'animal. Or, ces solutions ne sont pas toujours évidentes ; elles doivent être développées au moyen d'une recherche innovante et optimisées en permanence lorsqu'elles sont disponibles. C'est seulement ainsi que nous pourrons garantir une protection des animaux au sens où nous l'entendons. Car si la visée de la protection des animaux est éthique, c'est-à-dire motivée par l'homme, elle appelle des réponses biologiques, à savoir fondées sur les besoins des animaux.

Quels objectifs souhaitez-vous atteindre ces prochaines années comme professeur de protection des animaux à la Faculté Vetsuisse de l'Uni de Berne ?

J'aimerais que la Suisse ne soit pas reconnue au niveau international seulement pour sa législation sur la protection des animaux et l'application de ces normes, mais aussi pour sa recherche dans ce domaine. Pour cela, il faut avant tout une recherche fondamentale innovante sur les questions importantes de la protection des animaux. C'est ma grande passion et j'y mettrais toute mon énergie. Un autre objectif important c'est l'établissement d'un réseau entre tous les groupes de travail qui font de la recherche sur la protection des animaux en Suisse. Cette collaboration sera indispensable puisqu'il n'existe qu'une seule chaire dans ce domaine en Suisse et qu'elle est petite de surcroît. Je vois aussi un grand potentiel de synergies. Je chercherai également le contact avec des collègues d'autres facultés, afin que la protection des animaux soit un sujet d'études important non seulement en médecine vétérinaire et en agronomie mais aussi en biologie, en philosophie et en droit. Enfin, je serai aussi un ambassadeur des aspects scientifiques de la protection des animaux et je chercherai à rendre le débat sur la protection des animaux plus objectif et moins émotionnel en lui donnant des fondements de nature scientifique.

Dans quels domaines avez-vous produit ou développé des connaissances scientifiques qui ont pu être utilisées sur le terrain pour améliorer la protection des animaux?

Mes recherches ont sûrement contribué à l'amélioration des conditions de détention des animaux d'expérience. Les connaissances obtenues dans plusieurs de mes projets de recherche notamment celles qui ont montré que la plupart des souris de laboratoire développent des troubles du comportement dans les conditions de détention traditionnelles, que ces troubles sont des troubles acquis de certaines fonctions cérébrales dus probablement aux conditions de détention et qu'on peut les prévenir en enrichissant de manière adéquate l'environnement des cages des souris. L'élément décisif en faveur de l'enrichissement des cages a été l'étude qui nous a permis de démontrer que cet enrichissement ne nuisait ni à la précision des résultats et ni à la reproductibilité des expériences sur les animaux.

Les nouvelles directives de l'UE et des USA sur l'expérimentation animale fondent leurs exigences d'enrichissement de l'environnement sur ces travaux de recherche. Cela montre l'importance de la recherche fondamentale dans le domaine de la protection des animaux et me conforte dans mon approche de la recherche.

Quels sont les sujets de recherche en protection des animaux où les besoins de nouvelles connaissances sont pressants?

Un besoin de recherches persiste tout particulièrement en matière d'évaluation du bien-être des animaux. Il nous faut de meilleurs indicateurs spécifiques à l'espèce qui nous informent de manière fiable sur l'état émotionnel des animaux, par exemple pour évaluer les douleurs et les maux liés aux interventions vétérinaires ou à l'expérimentation animale ou, dans le domaine agricole, consécutifs à la conduite de l'exploitation et aux conditions de détention des animaux de rente. Je vois un grand besoin de recherche également dans le domaine de l'élevage, qui doit concilier performances animales et bien-être animal. Et bien entendu en matière de raffinement des expériences sur animaux (refinement), où il ne s'agit pas seulement de traiter les animaux d'expérience avec ménagement dans la mesure du possible mais aussi d'améliorer la pertinence – à savoir la véritable utilité – des nombreuses expériences sur les animaux.

Les vétérinaires accomplissent quantité de tâches variées dans le domaine de la protection des animaux. Quelles priorités fixez-vous en matière de formation de ces professionnels?

La formation est l'élément décisif du développement futur des aspects scientifiques et pratiques de la protection des animaux. L'enseignement que je donnerai à mes étudiants en médecine vétérinaire prendra essentiellement deux formes : des connaissances fondées sur des preuves et la prise de conscience des problèmes. Je vais essayer de leur transmettre des connaissances basées sur des résultats scientifiques en leur donnant un enseignement qui soit aussi proche que possible de la recherche. La prise de conscience des problèmes ne peut passer que par un contact avec la réalité sous la forme d'exemples de cas pratiques, de visites d'exploitations et d'échanges avec les professionnels qui sont à l'œuvre sur le terrain. Ce second élément est important, car les vétérinaires praticiens pourront se trouver en conflit entre les intérêts de leur clientèle et ceux des animaux. Les deux choses qui me tiennent particulièrement à cœur sont la formation de base et la promotion de la relève scientifique en formant des doctorants et des post-doctorants. Ma vision d'une formation moderne c'est une filière d'études de niveau master qui soit interdisciplinaire et qui ait la protection des animaux comme matière principale.

Quelles sont à Berne les chances d'une collaboration avec d'autres chercheurs en protection des animaux, avec les responsables de la législation sur la protection des animaux et les autorités d'exécution?

Ces chances sont excellentes! Vu que ma chaire a été intégrée à l'Institut de santé publique vétérinaire créé conjointement par l'Université de Berne et l'OVF et que cet institut est situé dans les locaux de l'OVF à Berne, la collaboration avec les responsables de la législation sur la protection des animaux et les autorités d'exécution est pratiquement inscrite au programme. Etant donné que les distances en Suisse sont 10 fois plus petites qu'en l'Allemagne, l'établissement d'un réseau étroit avec les autres chercheurs en protection des animaux actifs en Suisse ne devrait pas être un problème.